

Transition socio-écologique en Bourgogne-Franche-Comté

de novembre 2017 à décembre 2018

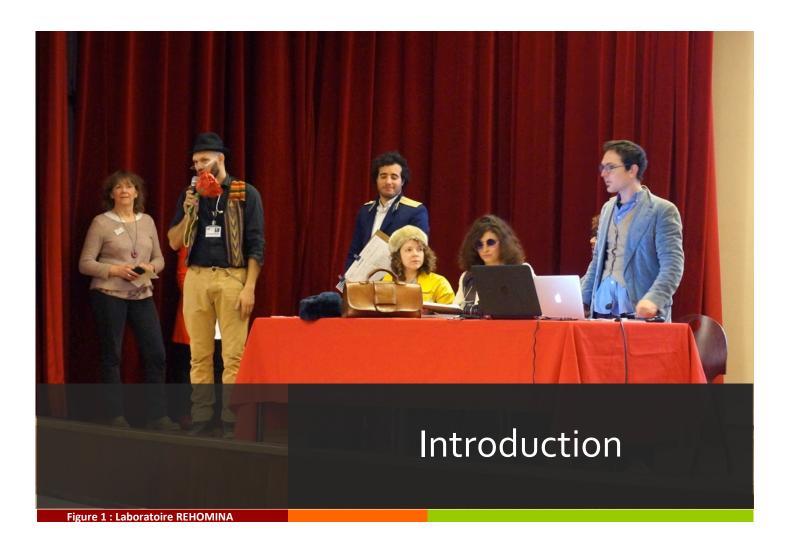
Collectivités, établissements publics, associations, collectifs de citoyens et entreprises

Réfléchir à l'évolution des métiers de l'EEDD Créer du lien Favoriser le entre les passage à différents l'action, acteurs du impulser et territoire accompagner les initiatives





Introduction	p.3
L'agir citoyen dans la transition écologique	p.6
La synthèse des assises locales	p.15
Des ateliers pour évaluer les besoins en compétences	p.26
Les politiques publiques, potentiels leviers de l'EEDD	p.32
Conclusion	p.37



L'espèce humaine qui n'est qu'une parmi les millions d'autres présentes sur la planète Terre est responsable de profonds bouleversements : augmentation de l'effet de serre anthropique, appauvrissement voire assèchement de certaines ressources naturelles, érosion de la biodiversité... Notre responsabilité collective est immense. Malgré les nombreux avertissements (tout particulièrement des scientifiques) nos habitudes et nos comportements ne changent pas assez rapidement et profondément. De nombreux voyants sont déjà au rouge. Il faut réagir, vite!

L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est une clef, un outil indispensable pour partager, faire connaître au plus grand nombre d'êtres humains (de tous âges, de tous horizons, partout sur la Terre) que les femmes et les hommes de cette planète sont responsables et qu'ils doivent agir. Il n'est pas question de culpabilisation, d'injonctions vaines ou de grandes déclarations, mais bien d'actions concrètes, quotidiennes, sur le terrain pour, ensemble, faire changer les choses.

Éduquer, échanger, informer et former, faire prendre conscience, débattre, agir... Il faut faire tout cela à la fois pour changer fortement nos modes de vie. C'est pourquoi la Région Bourgogne-Franche-Comté a fait de la transition écologique un des piliers de son action. Et

l'EEDD y a toute sa place : soutien aux différents acteurs régionaux, financement de « classes environnement » permettant chaque année à de nombreux jeunes de découvrir la nature et de prendre conscience que nous n'avons qu'une planète et qu'elle est fragile.

Les Assises régionales de Quetigny qui, symboliquement, se déroulent dans un lycée, lieu d'éducation, sont là pour prouver la force et la vigueur de celles et ceux qui agissent, au quotidien, pour l'EEDD en Bourgogne-Franche-Comté. Ils peuvent compter sur le soutien de la Région dans cette tâche importante et indispensable.

Stéphane Woynaroski, Conseiller régional délégué à l'Agenda 21, la biodiversité et aux Parcs.

La fusion entre la Bourgogne et la Franche-Comté a été une opportunité pour faire un état des lieux des forces de l'EEDD dans la grande région et pour construire une culture commune à partir des pratiques et des visions de chacun des acteurs, qu'il soit dans la Nièvre, l'Yonne, le Territoire de Belfort ou la Haute-Saône.

En se saisissant du processus d'assises nationales et régionales mis en œuvre depuis les années 2000, le GRAINE et Alterre, soutenus par la Région et la DREAL, ont co-organisé la démarche en invitant tout d'abord les acteurs de l'EEDD à mobiliser leurs territoires. Une quinzaine d'assises locales se sont ainsi déroulées de novembre 2017 à novembre 2018. Ces temps de rencontre ont été l'occasion de repérer les acteurs, de favoriser l'interconnaissance, de mettre en avant la diversité des actions de l'EEDD et de développer de nouvelles initiatives.

Mais l'objectif était également d'élargir la définition de l'éducation à l'environnement en y intégrant la notion de transition écologique et solidaire dans toute sa transversalité. On peut reprendre la définition proposée par le Conseil Économique Social et Environnemental, saisi en 2013 sur le sujet¹:

¹ Ce rapport est disponible en suivant ce <u>lien.</u>

« L'éducation à environnement et au développement durable a vocation à faire plus amplement partager les enjeux écologiques, économiques et sociaux contemporains. Elle permet à chacun de comprendre la complexité et l'interdépendance de ces enjeux afin de faire des citoyens, des acteurs de la transition écologique. L'EEDD doit doter la société des outils nécessaires aux changements qui doivent s'opérer dans nos façons de produire, de consommer et de vivre sur une planète aux ressources limitées ».

Puissant levier d'évolution des réflexions et des pratiques, l'EEDD est donc indispensable pour engager le changement de société et de culture que nécessite la transition socio-écologique. Cela implique pour les acteurs de ce secteur de s'interroger sur le rôle qu'ils ont à jouer dans ces transformations. Il s'agit en effet de concilier des objectifs pédagogiques avec une ambition d'accompagnement aux changements individuels, mais aussi collectifs et sociétaux, dans une dynamique territoriale.

Ainsi, les assises régionales qui ont eu lieu à Quetigny le 13 décembre 2018 ont permis de faire valoir les acquis, mais aussi les questionnements provenant de ces assises locales, en les mettant en perspective par une approche théorique des transitions. D'une part, la conférence de Jean-Michel Fourniau illustre les différents chemins de la transition et nous questionne sur la place des citoyens dans ces transformations. D'autre part, les divers ateliers et contributions des intervenants permettent de mieux appréhender les compétences nécessaires pour se mettre en action et de s'interroger sur les leviers que peuvent constituer les politiques publiques.

La transition socio-écologique consiste à réunir les savoirs, les pouvoirs et les vouloirs. Les acteurs de l'EEDD ont les connaissances et les compétences pour être au coeur de cet enjeu de société en favorisant les dynamiques coopératives, le développement du pouvoir d'agir des citoyens et l'émergence de projets collectifs. Ces Actes sont le reflet de ce foisonnement naissant que les assises locales et la journée régionale ont permis de mettre en lumière.

Sylvie Foucher, Cheffe de service adjointe, Service Développement Durable et Aménagement, DREAL BFC.



Ce texte constitue la retranscription de la conférence de Jean-Michel Fourniau, sociologue et directeur de recherche au laboratoire Dynamiques Économiques et Sociales des Transports (à l'IFSTTAR). Il est également président du Groupement d'Intérêt Scientifique Démocratie et Participation. Il préside le comité de pilotage du programme de recherche Cit'in. Financé par le ministère de la transition écologique et solidaire, ce dernier est composé de 12 projets de recherche qui explore le thème des expérimentations démocratique dans la transition écologique. C'est à ce titre qu'il s'exprime dans cette conférence introductive des assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable de Bourgogne Franche-Comté le 13 décembre 2018.

Concernant le programme de recherche Cit'in2, le travail a débuté avec le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour se terminer avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Un changement de nom de ministère peut paraître symbolique, mais cela marque bien un tournant dans la conception de l'urgence écologique qui souligne la nécessité du passage à l'action. La notion de développement durable a marqué ses limites. Elle est ancienne. Elle a été forgée à une époque où on n'avait pas autant conscience qu'aujourd'hui de cette urgence. Le cœur des questions de développement durable était le carbone et les indicateurs de CO2. C'était la ligne directrice de prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques, mais aujourd'hui on voit bien que ce n'est pas suffisant. Il y a évidemment la question du réchauffement climatique, mais il y a aussi la question de la biodiversité, de l'extinction des espèces, de la salinité des océans, etc. Il y a un ensemble de choses qu'il faut penser à l'échelle du système terre et c'est précisément ce qu'invite à faire la notion de transition écologique. Il faut trouver d'autres indicateurs que celui du CO2, comme l'empreinte écologique³ ou les limites planétaires⁴. Avec des collègues, nous avions fait des propositions pour faire entrer ces notions dans la Constitution⁵.

Pour autant, la notion de transition n'est pas simple. Cette notion n'est pas propre aux questions écologiques : on l'applique en démographie ; on l'a appliquée en politique internationale par exemple au moment de la chute du mur de Berlin en parlant de transition démocratique. On peut distinguer quatre conceptions de la notion de transition.

- La première renvoie à un passage instable d'un équilibre à un autre. C'est typiquement le cas lorsqu'il s'agit de changement de politique comme avec la chute du mur de Berlin. Il y a une rupture d'équilibre. Dans le cas de la transition écologique, il est très important de prendre en compte l'ampleur des ruptures d'équilibre dans le système terre pour éviter que ces ruptures nous emmènent dans des voies irréversibles pour la vie sur terre.
- La deuxième conception est très différente, c'est celle d'un changement structurel fortement déterminé comme dans le cas de la transition démographique. Même si les paramètres d'évolution sont nombreux et leurs interactions complexes, les modèles démographiques prévoient très bien la population en 2100.
- Il y a une troisième conception qui vient de l'écologie : la transition comme une mise en

² Pour en savoir plus, suivre le lien.

³ W. E. Rees, « Ecological footprints and appropriated carrying capacity: what urban economics leaves out », Environment and Urbanization, vol. 4, nº 2, 1992; M. Wackernagel, Ecological footprint and appropriated carrying capacity: a tool for planning toward sustainability, Vancouver, The University of British Columbia,

⁴ J. Rockström *et al.*, « A Safe Operating Space for Humanity », *Nature*, 24 septembre 2009, vol. 461, n° 7263. Analyse remise à jour par W. Steffen et alii, « Planetary boundaries : Guiding human development on a changing planet », Science, 15 janvier 2015.

⁵ F. Augagneur, L. Blondiaux, D. Bourg, M.-A. Cohendet, Jean-Michel Fourniau, B. François, M. Prieur, Inventer la démocratie du 21^e siècle. L'assemblée citoyenne du futur, Paris, Les liens qui libèrent, 2017.

- mouvement. Cette conception est celle, entre autres, du mouvement citoyen des villes en transition. La transition insiste ici sur le passage à l'action.
- Il y a une dernière conception qui est souvent celle des politiques publiques. C'est la transition vue comme une stratégie d'action vers un objectif clairement déterminé.

Dans ces différentes conceptions, il est intéressant de voir le jeu entre certitude et incertitude, indétermination et détermination. Le passage à l'action peut être motivé à la fois parce qu'il y a une indétermination très forte ou au contraire parce qu'on sait où on va. Toutefois, ces quatre conceptions n'impliquent pas de la même manière les citoyens dans l'action. Dans la première conception qui est la plus proche du sens commun — celle de la rupture d'équilibre —, la transition écologique peut être conçue comme un effondrement (avec un avant et un après). Cette vision peut être très individualiste comme dans le courant du survivalisme aux États-Unis. Il s'agit là de s'adapter à l'effondrement qui vient, en préparant individuellement les conditions de « sa » survie. On peut aussi voir l'adaptation à l'effondrement de manière plus collective. Des auteurs comme Pablo Servigne, promoteur de cette idée d'effondrement, la voient plutôt comme une invitation au passage à l'action. Mais a-t-on nécessairement besoin d'envisager comme seul horizon l'effondrement pour passer à l'action? Je pense que non. Mais cette perspective fait désormais partie des possibles et doit nous pousser à l'action.

Question de la journaliste : Il y a un mot qui revient dans votre intervention, c'est celui de citoyen. Quelle est la place des citoyens dans ces transitions écologiques que vous venez de présenter ?

L'idée que les citoyens aient un rôle à jouer est partagée par tout le monde, mais la manière de penser ce rôle est différente. En novembre 2017, le journal Le Monde avait fait un titre en énormes caractères : « bientôt il sera trop tard » pour publier un appel de 15 000 scientifiques contre la dégradation de l'environnement. Celui-ci donnait toute sa place aux citoyens, mais les renvoyait, soit à leur posture d'électeur, soit à celle de consommateur. Les citoyens ont dans leurs mains, soit un bulletin de vote avec lequel ils vont pouvoir peser sur les politiques publiques, soit une carte de crédit avec laquelle ils vont pouvoir faire le choix du bio par exemple ou — dans des formes plus actives — boycotter certains produits, etc. Dans ces deux options, on renvoie le citoyen à l'individu. Or lorsque l'on pense à la mise en mouvement des citoyens, il y a une dimension collective qui est très forte. Dans cette perspective, on n'oppose plus la dimension collective et la dimension individuelle de l'engagement citoyen dans la transition écologique.

La conception du citoyen consommateur comme un individu qui a des comportements qu'il s'agit de transformer, est au cœur des politiques publiques depuis une trentaine d'années. C'est ce que l'on peut appeler la politique de promotion des petits gestes pour l'environnement, à l'instar des campagnes de l'ADEME contre la « chasse au gaspi » ou les politiques pour le tri des déchets ménagers. Si on prend ce dernier exemple, cela a pris une trentaine d'années à se développer sur l'ensemble des territoires — et cela n'est pas encore complètement terminé. Cette politique des petits gestes est très utile, mais aujourd'hui elle n'est plus à l'échelle de l'urgence écologique. On ne peut donc pas avoir cette conception comme unique objectif des politiques publiques.

Il faut aussi tabler sur l'action collective. Fréquemment, l'action collective s'organise dans un premier temps sous une forme conflictuelle. Ce constat oblige à reconnaître que les conflits peuvent être porteurs des transformations nécessaires. Personnellement, j'ai commencé à m'intéresser aux questions écologiques en travaillant sur les conflits d'aménagement. Souvent, la mise en mouvement collective des citoyens prend des formes conflictuelles contre une politique et pour affirmer que d'autres politiques sont possibles.

Par ailleurs, les trois piliers du développement durable ont peu été reliés entre eux par les politiques publiques : économie, social et écologie. En particulier, le lien entre l'environnement et le social n'est jamais complètement acquis. En regardant le mouvement des gilets jaunes par exemple, ce lien entre le social et l'environnement parait compliqué, même si samedi 8 décembre des manifestations des gilets jaunes ont rejoint des marches pour le climat et inversement, et si certains analysent le mouvement comme la première grande révolte sociale écologique, qui est arrivée à lier les injustices sociales et les injustices écologiques⁶. Les batailles du nouveau régime climatique se construisent et sont toujours en construction.

Pour résumer, il ne faut pas envisager la place du citoyen dans un contexte d'urgence écologique uniquement du point de vue individuel, mais aussi du point de vue collectif. La notion de transition écologique comme mise en mouvement insiste précisément sur ce lien.

Question de la journaliste : Quels sont les chemins pour aller vers la transition écologique ?

Dans l'optique de la transition comme mise en mouvement collectif des citoyens, on constate partout dans le monde une multiplicité d'initiatives dans des domaines variés (alimentation, agroécologie, énergie, pauvreté, solidarité, etc.). Tous les domaines sont couverts. Comme on l'a vu, la transition peut aussi être conçue comme un chemin vers un objectif clair et déterminé.

⁶ Anne-Cécile Bras, Entretien avec Éloi Laurent, « Le mouvement des gilets jaunes est la première révolte sociale écologique », *RFI*, 4 décembre 2018 ; Bruno Latour, « Faisons revivre les cahiers de doléances », *Le Monde*, 9 janvier 2019.

Dans la conception de la mise en mouvement, ce n'est pas tant l'objectif qui compte, ce qui compte c'est de se mettre en chemin. Ce sont deux conceptions bien différentes. Des mouvements comme les villes en transition, les Colibris, Alternatiba ou d'autres insistent beaucoup sur la mise en mouvement sur un chemin qui n'est pas déterminé à l'avance. Ce qui importe c'est que chacun puisse emprunter son propre chemin. Il n'existe donc pas un seul chemin défini à l'avance dont il s'agirait de vérifier l'acceptabilité auprès des citoyens, en leur proposant de l'emprunter. Il convient au contraire d'articuler les engagements individuels sur des chemins multiples dans le passage à l'action collective.

Tout ceci dépend en réalité des domaines. Celui de la transition énergétique est plus « simple ». Il est compliqué d'allier les enjeux de la sobriété, des économies d'énergie, de l'innovation technologique, et de la mise en avant de modes de production plus soutenable. On peut insister plus ou moins sur ces différents leviers d'action. Sur ce sujet, on sait assez bien déterminer des objectifs comme la réduction par quatre des émissions de carbone à l'horizon 2050. Là, l'objectif est déterminé et le débat porte sur les modèles de transformations, les chemins, définis par les types de solutions possibles et les manières de les agencer. Pour la transition énergétique, la conception en termes de stratégie d'action vers des objectifs déterminés au départ fonctionne donc très bien. Au contraire, pour la biodiversité, c'est beaucoup plus complexe. On ne peut pas la résumer à un objectif comme la réduction du CO₂. Pour favoriser la biodiversité, il faut prendre en compte la diversité des territoires et il y a une pluralité de chemins pour réaliser les choses.

Il est donc important de reconnaître une pluralité de chemins de transition si l'on veut engager les citoyens dans l'action. Du point de vue des politiques publiques, cela implique un changement de perspective. Il faut que cela parte du bas au lieu de vouloir engager les citoyens à prendre un chemin prédéterminé. Ceci transforme assez fortement les manières de concevoir l'action publique. C'est en train de bouger, mais cela avance lentement. À noter que l'action publique n'est pas seulement l'État, il s'agit de l'ensemble des autorités publiques, dont les collectivités territoriales.

Question de la journaliste : Comment l'action citoyenne se manifeste-t-elle de manière concrète ?

Je vais mentionner quelques exemples provenant du programme Cit'in pour illustrer cette idée d'exploration de la diversité des chemins de transition. Il y a par exemple un projet qui porte sur les initiatives citoyennes pour la transition énergétique. Celui-ci s'intéresse à des collectifs citoyens qui promeuvent des approches intégrées : production, sobriété, égalité. Dans la transition énergétique, on a différents types d'initiatives citoyennes. Cela peut simplement être un appel aux citoyens à financer en devenant actionnaires de coopératives éoliennes, avec des

implications plus ou moins importantes dans la gouvernance. On peut construire des coopératives, mais aussi des projets de type privé avec un volet citoyen. Les collègues de Rennes ont choisi de regarder certains types d'initiatives, celles qui mettent les questions de sobriété et d'égalité à l'intérieur du fonctionnement. Ce ne sont pas simplement des projets de production qui associent des citoyens, mais des projets qui articulent les questions de production, de sobriété et de prise en compte des inégalités, dans le fonctionnement et dans l'économie globale des projets. Ainsi, les questions d'injustice environnementale et de précarité énergétique sont mise en cœur de certains projets comme le parc éolien de Béganne dans le Morbihan et Energ'éthique dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. À Béganne, le projet réserve une part très importante des bénéfices tirés de l'exploitation du parc éolien pour financer un animateur d'éducation à la sobriété. Dans les parcs d'Energ'éthique, des projets d'accompagnement de la réhabilitation des logements de personnes défavorisées sont promus.

Du côté de la démocratie alimentaire, beaucoup de projets se développent autour de l'idée que se joue dans l'alimentation une convergence entre des enjeux écologiques, sociaux, urbains et de santé. Par exemple dans le programme Cit'in, un projet de recherche s'intéresse aux jardins partagés dans un quartier de Strasbourg avec la volonté de mettre en place une cartographie sensible de l'alimentation afin de repérer où les gens vont faire leurs courses et comment cela peut se diversifier. Il y a des projets alimentaires territoriaux qui sont analysés en Ardèche et à Mouans-Sartoux. Ces derniers mettent en avant des enjeux de solidarité entre les habitants. Il y a aussi un terrain de recherche sur le PNR du Jura avec un CPIE qui se questionne sur l'inclusion et la mise en mouvement des différents acteurs pour la transition en milieu rural.

Un autre projet intéressant explore les questions de la transition dans un quartier populaire de Roubaix — le « Trichon » — dans lequel la métropole et la région sont en train de construire une ferme urbaine. Le projet de recherche explore les formes de solidarité entre les habitants qui existent depuis longtemps dans ce type de quartier populaire et se demande comment celles-ci peuvent être réactivées et insérées dans des actions de transition écologique. Ce projet de recherche est porté par l'Université populaire et citoyenne de Roubaix (un organisme d'éducation populaire) avec des chercheurs. À chaque fois les projets de Cit'in associent des chercheurs et des associations.

Un autre projet de recherche travaille sur le développement des zones de gratuité : « magasins gratuits », ou « magasins pour rien ». Celui-ci s'interroge sur les transformations des pratiques de consommation et des usages entre le fait de jeter d'un côté et le fait de réparer et remettre en circulation, de l'autre. Il y a un aspect de sensibilisation des publics sur l'idée de gratuité, sur l'existence d'autres formes d'échanges que monétaires, mais aussi sur la pratique du recyclage. Il s'avère que dans leurs terrains, il n'y a pas de recyclerie, mais ce sont aussi des initiatives qui se développent beaucoup aujourd'hui. Pour finir le tour d'horizon, un projet de recherche porte sur la participation des habitants à l'élaboration du PLU de la ville de Saillans et se pose la

question suivante : est-ce que la participation des habitants a permis de réorienter le PLU sur des questions écologiques ?

Le programme Cit'in montre ainsi la diversité des engagements. Dans ces terrains très divers, des engagements locaux posent des questions démocratiques, de gouvernance, de prises de décisions, et fonctionnent avec un principe d'ouverture et de création de liens avec d'autres initiatives. C'est une des choses remarquables dans les projets de transition écologique. Ils sont locaux, mais jamais enfermés sur eux-mêmes. Ils sont toujours fortement reliés à d'autres. Sur ce point, un projet de recherche porte, à partir d'un écovillage, sur les circulations des pratiques. Les gens qui viennent habiter dans des écovillages pendant un certain temps y apportent une expérience, en acquièrent une également, et repartent dans d'autres villages. Il s'agit de comprendre comment à travers la circulation des individus, les bonnes pratiques se diffusent.

Question de la journaliste : En quoi toutes ces actions citoyennes que vous nous avez décrites sont-elles des expérimentations démocratiques ?

Dans la mise en mouvement pour la transition écologique, le programme Cit'in s'intéresse à la dimension démocratique de l'action citoyenne. Il s'agit de considérer que **ce qui est revendiqué et pratiqué dans cette mise en mouvement, ce sont aussi des modes de vie démocratiques**. Selon la philosophe Joëlle Zask⁷, la démocratie provient des paysans et les jardins partagés sont un bon exemple de ces modes de vie démocratiques. Ces derniers mettent effectivement en avant à la fois la pluralité des activités et un ajustement des activités aux capacités de chacun. Tout le monde ne fait pas la même chose. Il y a une possibilité de choisir et d'ajuster sa participation à ce que l'on a envie de faire et ce qu'on sait faire. Il y a donc une dimension de sociabilité. Il y a aussi une dimension forte d'échange de pratiques et de savoirs ainsi qu'une notion d'expérimentation : « en faisant pousser les choses, on va expérimenter ». Il y a enfin une dimension d'auto-organisation et d'horizontalité. Tout cela ce sont des caractéristiques d'un mode de vie démocratique. Dans les différents terrains étudiés dans le programme Cit'in, ce sont ces questions-là que l'on se pose.

Ces modes de vie démocratiques sont aussi des revendications d'une existence à l'échelle de l'humanité. Ce sont des actions locales qui ont la conscience de l'urgence de la situation écologique, des périls qui pèsent sur l'ensemble de l'humanité. Elles vont chercher cela dans l'horizontalité notamment. Elles ne sont pas seulement dans un rapport vertical à l'action publique, relevant de la délégation à des représentants, etc. Dans un processus de circulation,

⁷ J. Zask, La démocratie aux champs : Du jardin d'Éden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques, Paris, La Découverte, 2016.

elles vont chercher à entrer en contact et échanger avec d'autres expérimentations. Un mouvement comme les villes en transition est ainsi parti d'une commune en Angleterre pour devenir un réseau européen puis mondial. C'est le cas de beaucoup de ces expérimentations. Elles ne placent pas seulement la question de la démocratie dans la représentation, mais aussi dans une forme de vie, qui peut être partagée à l'échelle de l'humanité. Je pense que c'est une dimension essentielle des expériences de transition qui apparaissent dans les pays occidentaux.

Question de la salle : Comment fonctionne la gouvernance des 12 projets que vous suivez ? Est-ce que c'est des choses qui naissent d'habitants qui s'organisent seuls ou est-ce qu'il y a des accompagnateurs, des co-constructeurs ?

Il s'agit de projets de recherche. Dans les 12 projets, 10 relèvent de la recherche participative, c'est-à-dire que la question de recherche, la conduite du projet et les résultats sont co-construits de bout en bout entre l'équipe de recherche et la ou les associations parties prenantes. Un autre projet est une recherche-action non participative. Il porte sur l'émergence de la voix des salariés agricoles à propos de l'usage des pesticides dans le vignoble bordelais. L'équipe de recherche a considéré que — le débat sur le Glyphosate étant accaparé par l'État, les syndicats agricoles et les chambres d'agriculture — les salariés agricoles n'y ont pas leur part, d'autant qu'ils ne sont pas organisés de manière autonome. L'équipe ne pouvait donc pas monter une recherche participative puisqu'il s'agit justement de « sans-voix ». En partenariat avec des organismes d'éducation, le projet de recherche-action veut faire émerger cette voix. Un dernier projet jette un regard réflexif avec quelques associations proposant des plateformes numériques participatives sur le numérique et l'action publique.

Question de la salle : Les maires pourraient être un excellent relais de cette transition écologique, car ils sont sur le terrain et ils sont en manque de reconnaissance. Je les vois bien comme des relais et des acteurs de démocratie locale et de transition écologique : un bras de levier phénoménal. Comment solliciter les maires pour en faire des acteurs à notre côté ?

Je vais faire un pas de côté. J'ai évoqué la ville de Saillans, une commune dans la vallée de la Drôme, dans laquelle une liste citoyenne a été élue en 2014. J'avais posé la question à des collègues de Die pour savoir pourquoi cela s'était passé à Saillans et non à Die. Ils m'ont répondu que dans les autres communes de la vallée, les partis politiques étaient trop puissants et organisés pour qu'émerge une liste citoyenne. C'était eux qui décidaient des listes. Donc ma réponse à la question sera de dire que parfois les questions écologiques ont du mal à entrer dans les programmes des partis politiques. L'écologie est considérée comme une dimension et non comme la question centrale qui doit amener à revoir toutes les autres questions. L'écologie est une question parmi tant d'autres et du coup on peut la laisser tomber. Dans le mouvement de la

transition, et dans la perspective des municipales de 2020, on voit se diffuser l'idée d'organiser des listes citoyennes pour changer les choses. Ceci est peut-être une menace crédible à faire peser sur votre maire pour qu'il prenne en compte les questions écologiques.

Question de la salle : L'Éducation à l'écologie et au développement durable a des objectifs pédagogiques et qui par l'accompagnement peut mener à l'action. Est-ce que les acteurs de l'EEDD ne peuvent pas avoir un rôle davantage de revendication justement sur cet aspect de justice sociale écologique ? La question du contre-pouvoir et la question revendicative peuvent-elles être posées aux acteurs de l'EEDD ?

Je n'ai pas réfléchi à cette question, car je connais assez peu le domaine de l'EEDD. La prise de conscience écologique ne vient pas forcément de questions écologiques, mais de questions locales, de son environnement dans le sens le plus quotidien. Et ceci se fait souvent par des formes conflictuelles, car l'action collective, pour se fédérer, a souvent besoin de se trouver un « ennemi ». Cela permet de fédérer des énergies quand on sait contre quoi on se bat. Le fait de construire un projet en commun vient souvent de là aussi. L'expression de revendications, y compris des revendications démocratiques, est nécessaire. Or, la notion d'accompagnement laisse de côté la manière dont les choses sont décidées. On accompagne des choses qui sont déjà élaborées alors que l'on pourrait participer à cette élaboration, et à travers cela, revendiquer plus globalement une place dans la manière dont les choses sont décidées.

Question de la salle : Comment on mobilise l'habitant pour qu'il devienne citoyen, car la plupart des gens sont loin de ces considérations-là ? Quels sont les points d'accroche ?

C'est le genre de question qui n'a pas une seule réponse. Il n'y a pas de recette. Ce qui est important c'est de partir des situations. Pour qu'il y ait une mise en mouvement, il faut qu'il y ait des éléments déclencheurs, mais aussi des répertoires d'action disponibles. Par exemple, les jardins partagés, quelle que soit leur forme — comme un pot de terre en pied d'immeuble dans lequel on fait pousser des choses — sont une bonne illustration. Si des voisins décident de faire des choses ensemble, il existe cette solution-là. Mais il peut y avoir plein de raisons au fait que des voisins se rassemblent pour faire des choses. Il est important de pouvoir rapidement se représenter ce qu'il est possible de faire et par où commencer. C'est là que l'éducation à l'environnement a un rôle à jouer. Ce qui est intéressant dans la transition écologique, c'est que l'action passe par le « faire ». Dans les mobilisations sociales, le « faire », c'est de protester et formuler des revendications ensemble. Pour la transition, le « faire », c'est effectivement faire des choses concrètes ensemble, que l'on a vu se mettre en œuvre ailleurs et dont on se sent capable de les reproduire avec ses voisins.



Dans le cadre du processus des assises régionales, les acteurs et partenaires de l'EEDD étaient invités à organiser des assises locales de l'EEDD entre octobre 2017 et novembre 2018.

Les objectifs des assises locales

- Faciliter l'interconnaissance et la mise en synergie des acteurs et des actions, y compris avec d'autres acteurs que les professionnels de l'EEDD: objectif de décloisonnement avec le secteur socio-culturel, de l'éducation populaire, etc.;
- Susciter des dynamiques multi-partenariales ;
- Favoriser le passage à l'action, impulser et accompagner des initiatives de transition socio-écologique ;
- Renforcer la visibilité de l'EEDD auprès de l'ensemble des acteurs de la société civile, mais aussi du grand public ;
- Informer et identifier les attentes de la population en matière d'EEDD par des temps de recueil de paroles citoyennes.

Les quinze assises locales

- Les assises d'Arbois (39) portées par l'association Idéehaut ;
- Les assises du Bassin de Lons le Saunier (39) portées par le CPIE Bresse du Jura et Jura Nature Environnement ;
- Les assises de Belfort (90) portées par le département du Territoire de Belfort ;
- Les assises du Creusot (71) portées par l'entreprise « Esprit du lieu conseil »;
- Les assises de Gerland (21) portées par la ferme du Ballon et Terre de Liens ;
- Les assises du Grand Besançon (25) portées par la communauté d'agglomération du Grand Besançon ;
- Les assises du Haut-Jura (39) portées par le CPIE du Haut-Jura ;
- Les assises de Marchaux (25) portées par l'association des « Amis du jardin de Marchaux » ;
- Les assises du Massif Jurassien (39) portées par le CPIE du Haut-Doubs ;
- Les assises du Pays Beaunois (21) portées par le pays Beaunois et Infinéo;
- Les assises de Rochejean (25) portée par le CLAJ de la Batailleuse ;
- Les assises de Saône (25) portées par Terre de Liens ;
- Les assises de Saône-et-Loire (71) portées par le Centre Eden ;
- Les assises de la Vallée de l'Ognon (70) portées par le CPIE de la Vallée de l'Ognon;
- Les assises de l'Yonne (89) et du Nord de la Nièvre (58) portées par la SRPM, le centre social et culturel de Puisaye-Forterre, la LPO de l'Yonne.



Processus d'organisation des assises locales

Pour atteindre les objectifs, les organisateurs d'assises locales étaient encouragés à décliner un processus en trois temps et de l'adapter à leur contexte local en coconstruction avec, au moins a minima, un autre acteur de leur territoire (cf. charte en annexe).

Organiser un temps pour donner à voir des actions d'EEDD

L'objectif de cette étape était de faire connaître et reconnaître les savoir-faire des acteurs de l'EEDD de l'ensemble des acteurs des territoires, notamment pour accompagner les politiques publiques et la transition écologique sur ces territoires et sur des thématiques diverses : alimentation, préservation de la ressource, santé-environnement, zéro phyto, mobilités, déchets, biodiversité, précarité énergétique, plan climat, etc. Pour cela, le GRAINE a conçu un outil de photolangage qui avait pour but de recueillir les représentations sur l'EEDD et montrer les différents types d'action. Par ailleurs, certaines assises locales ont organisé des forums ou des visites de terrain pour donner à voir des initiatives de transition socio-écologique.



Organiser un temps de recueil de paroles citoyennes

L'objectif de cette étape était de recueillir les représentations et attentes des habitants en matière d'EEDD du global ou local. Cela a pris des formes variées : porteurs de paroles sur un marché, une fête ou dans l'espace public ; projections de film suivi de débats ; stands ou expositions de sensibilisation ; ateliers participatifs ; enquête par questionnaire.



Organiser un temps d'échange sur les enjeux et orientations de l'EEDD sur le territoire

L'objectif de cette étape était d'identifier les enjeux et orientations à venir pour l'EEDD localement en organisant un temps d'échange et de co-construction, avec les acteurs de l'EEDD et les partenaires du territoire (associations, collectifs de citoyens, collectivités, entreprises) en s'appuyant sur les deux temps précédents. Différents outils participatifs ont été utilisés pour susciter des réflexions et des groupes d'action ont été constitués afin de faire émerger des projets concrets.



Le bilan des assises locales

On propose ici un bilan des assises locales de l'EEDD réalisé à partir des évaluations des organisateurs de ces rencontres.

Les clés de réussites

- Créer un comité de pilotage associant dès le départ plusieurs partenaires à l'organisation des assises, dont une ou plusieurs collectivités.
- Mobiliser quelques élus pour intégrer leur logique de pensée et leurs préoccupations dans les assises.





- Organiser un temps de recueil de paroles des habitants en amont des assises pour appréhender les représentations du public sur l'EEDD et dégager des priorités. Capter l'attention des citoyens par des choses concrètes qui les concernent directement.
- Pour l'animation des assises :
 - Prévoir des moyens humains pour l'animation avec des compétences sur les méthodologies participatives ;
 - Compter sur la capacité d'auto-organisation des groupes projets.
- Élargir la vision de l'EEDD et préciser la définition en introduction des assises (Cf. définition proposée par le CESE dans un rapport en 2013).
- Aller à la rencontre des acteurs que l'on ne connaît pas ou peu sur le territoire, dans les secteurs socioculturel, de la santé, de l'éducation populaire, etc. Beaucoup d'acteurs font des actions proches de l'EEDD sans les présenter de cette manière.



La co-construction d'une stratégie de l'EEDD pour l'Yonne et le Nord de la Nièvre

Les assises de l'Yonne et du Nord de la Nièvre avaient pour objectif de déboucher sur un état des lieux collectif et une stratégie concertée pour le développement de l'EEDD sur le territoire, avec l'ensemble des acteurs concernés par la thématique au « sens large ». La démarche est portée par la Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz qui porte l'ambition de devenir un CPIE avec deux co-organisateurs :

- La Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne qui développe de nombreuses actions d'éducation à l'environnement en milieu scolaire notamment, et réunit nombreux naturalistes;
- Le Centre Social et Culturel de Saint-Amand-en-Puisaye qui dispose d'une longue expérience d'animation et d'éducation populaire en milieu rural.

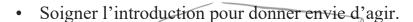
Tout d'abord, afin d'ancrer le projet dans le long terme, les co-organisateurs ont associé les collectivités dans un comité de pilotage à savoir les conseils départementaux de l'Yonne et de la Nièvre ainsi que la commission « Développement Durable » de la communauté de communes de Puisaye-Forterre. Les assises sont conçues comme le point de départ d'une dynamique territoriale formalisée par la production d'un document qui fixe une stratégie collective. Ensuite, une large enquête a été réalisée auprès du grand public en s'appuyant sur différentes structures relais, mais aussi les réseaux sociaux. Les résultats ont alimenté la préparation des assises et ont été présentés aux participants. Enfin, sur ce territoire, les rencontres de l'EEDD ont réuni une centaine de personnes qui se sont auto-organisées dans une dizaine de groupes projets, dont deux ont déjà prévu de se réunir par la suite.



Les points de vigilance

- Trouver des financements et un soutien politique.
- Prévoir les suites des assises dès le départ : ne pas laisser trop de temps entre le moment où on suscite l'envie d'agir et le moment où on mène l'action.
 - Trouver les volontés et les moyens pour porter l'animation de réseau
 - Trouver les compétences au montage de projets, notamment sur la partie financière.





- Trouver des manières pour déjouer le potentiel sentiment de fatalisme et de pessimisme des participants face à l'urgence environnementale.
- Éviter l'injonction à l'innovation qui peut décourager les participants pensant que leur projet n'est pas assez novateur.
- Favoriser la créativité des participants même lorsque leur idée est de reproduire une action qui existe ailleurs.

Jouer sur l'humour, la convivialité et la créativité afin d'augmenter l'envie d'agir des participants

Les assises d'Arbois organisées par l'association Idéehaut se sont appuyées sur une méthodologie créative. L'objectif était d'offrir un cadre atypique, magique et hors du temps afin de favoriser les liens entre les personnes et de stimuler les idées et l'imagination. Après un accueil théâtralisé, les participants étaient invités à passer dans un sas de décontamination (portables et montres) et à répondre à quelques questions afin de mesurer leur envie d'agir sur leur territoire. Il s'agissait ensuite de sortir de sa zone de confort et de rester actif en grimpant dans des arbres pour débattre autour d'une table suspendue. L'animation était fondée sur l'humour, la poésie et l'esthétique.



Les pistes d'approfondissement

- Poser davantage la question du rôle de l'EEDD dans la transition écologique: d'une posture de sensibilisation à l'environnement à celle d'accompagnement à l'émergence d'initiatives citoyennes.
- Susciter l'intérêt des médias traditionnels pour valoriser les assises de l'EEDD et ses acteurs.
- Développer les capacités de mobilisation des élus. Il est par exemple possible de cibler les élus dans un temps de recueil de paroles en amont des assises.



- Améliorer la méthode recueil de paroles citoyennes :
 - Bien réfléchir aux objectifs en amont et « ne pas faire de la participation pour faire de la participation »;
 - S'assurer que les questions posées soient accessibles au plus grand nombre ;
 - Diversifier les méthodes de participation citoyenne ;
 - Le sujet de l'écologie pouvant faire peur aux participants, il est possible de trouver d'autres angles d'accroche comme l'alimentation, la santé et les économies financières qui mobilisent davantage le grand public.
- Améliorer la méthode de constitution des groupes projets :
 - Prendre le temps pour s'assurer que les groupes puissent proposer des fiches projets détaillées ;
 - Encourager les grands groupes à se scinder en deux pour plus d'efficacité;
 - Favoriser l'engagement des participants dans les projets qu'ils ont construits. Il est par exemple possible de prévoir un temps d'officialisation du groupe d'action en échangeant les contacts et en fixant une date de réunion.





L'interconnaissance entre les professionnels et leurs publics a été favorisée par la phase de recueil de paroles citoyennes.

- Les participants ont découvert l'EEDD et la diversité de ses actions.
- Les organisateurs ont découvert les représentations et les attentes de leur public.

Les participants aux assises ont augmenté leur pouvoir d'agir.

- Le fatalisme des participants a diminué. Cela a démontré dans les assises d'Arbois dans lesquelles un outil de mesure de l'envie d'agir des participants a été testé. Les personnes sont arrivées avec beaucoup de scepticisme et sont reparties avec beaucoup d'envie d'agir sur leur territoire.
- Des groupes d'action se réunissent après les assises pour mener à bien les projets imaginés pendant les assises.

Des demandes en EEDD ont émergé.

- Cibler davantage les publics adultes.
- Accompagner les collectivités dans leur démarche d'exemplarité écologique avec la mise en place de formations-actions ainsi qu'à l'élaboration de projets concrets.
- Développer l'EEDD par le faire.

Les assises ont lancé des dynamiques territoriales.

- Suite à certaines assises, une demande a été exprimée par les participants de reproduire ce type de rencontres ou d'organiser un réseau des acteurs de l'EEDD.
- Les assises de l'Yonne et du Nord de la Nièvre déboucheront sur un document stratégique et un annuaire local des acteurs de l'EEDD.
- Les assises d'Arbois ont été l'occasion de formaliser un collectif de 13 acteurs de l'EEDD axé sur la créativité et la convivialité dans les événements militants. Un cycle de réunions est prévu.
- Des liens de coopération ont été créés entre des acteurs. Par exemple, les assises de Belfort ont été l'occasion de construire un partenariat entre la maison de l'environnement et l'association In'Terre ActiV.

Poursuivre dans la durée la dynamique des assises

Les assises de Belfort ont été l'occasion d'un décloisonnement, à la fois en interne entre services du département et en externe par la création de contacts avec le secteur socio-culturel notamment. Un temps de visite de terrain a été organisé à l'échelle d'un quartier, ce qui a permis d'aller à la rencontre d'acteurs avec lesquels les professionnels de l'EEDD n'ont pas l'habitude de travailler. Des effets de décloisonnements ont ainsi eu lieu dans le processus de mobilisation des participants et de recherche d'intervenants pour les assises. C'est le cas par exemple d'une petite association de sciences citoyennes sur le sujet des maladies auto-immunes avec laquelle des points de convergence ont été trouvés autour de la santé environnementale. Ensuite, les assises de Belfort ont suscité une véritable attente de prolongement parmi les participants. Pour y répondre, en partenariat avec l'association In'Terre ActiV, le département a lancé une pépinière de projets dont le but est de découvrir des acteurs et des ressources sur le territoire ; créer des synergies sur le territoire à travers une série de rencontres multi-acteurs en travaillant sur des projets concrets en remobilisant le réseau constitué lors des assises ; faciliter la mise en place et l'émergence de projets par la diffusion de méthodes de co-construction.

Les projets imaginés lors des assises, autant de suites possibles









Agriculture/Alimentation

- Valorisation de l'agriculture biologique
- Développement de fermes et de jardins pédagogiques
- Création d'un réseau de jardins ressources
- Formation et sensibilisation à la permaculture et jardinage zéro phyto
- Ateliers cuisines avec des produits locaux et de saison
- Mise en place d'atelier théâtre forum pour initier des groupes au changement des habitudes alimentaires

Nature

- Création d'ateliers « Philo Nature »
- Projets « Connecte-toi à la Nature » et « Écoles du Dehors »

Économie circulaire

- Mise en place d'animations scolaires autour d'un centre de tri
- Compostage partagé et exposition sur le compostage
- Organisation d'une gratifféria
- Sensibilisation des entreprises sur la réduction des plastiques







Participation citoyenne

- Création de Maisons citoyennes
- Organisation de chantiers participatifs
- Sensibilisation des touristes à l'EEDD
- Un bus pour proposer des actions itinérantes pour aller au plus près des habitants : « le camion à Dédé »
- Création de cafés éco-citoyens

Collectivités

- Accompagner et former les collectivités et les élus
- Accompagnement de collectivités dans une démarche d'écoresponsabilité

Certaines assises locales ont été l'occasion d'inscrire un projet existant dans la dynamique régionale afin de lui donne plus d'ampleur

- Le plan Alimentaire Territorial du Grand Besançon
- Un projet de verger pédagogique porté par un adhérent de Terre de Liens à Saône (25)
- Création d'un réseau d'acteurs franco-suisse de l'EEDD sur l'arc jurassien et d'actions de sensibilisation sur la thématique de l'eau
- Organisation d'une journée de nettoyage de la rivière de l'Ognon

S'inscrire dans la dynamique des assises pour ouvrir les champs des possibles

L'association « Les Amis du Jardin » a pour objectif de favoriser l'agriculture paysanne et biologique et de sensibiliser au respect de l'environnement. Cet acteur a organisé une assise dans son village de Marchaux. Tout d'abord, une enquête par questionnaire a été réalisée pour évaluer l'envie des habitants à participer à une journée citoyenne. Les résultats étant globalement positifs, une dizaine de personnes (élus et membres de l'association) se sont réunies et ont décidé d'organiser l'événement en avril 2019. Les assises de Marchaux sont donc une initiative d'un acteur dans le but d'approfondir un projet spécifique. L'intérêt de s'inscrire dans le processus des assises était de bénéficier d'un soutien de la part du Graine et d'Alterre, notamment par le biais des formations proposées aux organisateurs. Initialement, « Les Amis du Jardin » ne se considéraient pas comme un acteur de l'EEDD. La participation à la dynamique régionale des assises a suscité une volonté de développer la dimension éducative et pédagogique de l'association.



Des ateliers pour évaluer les besoins en compétences

Figure 4: Les métiers de l'EEDD

Des ateliers pour se donner envie d'agir

La journée régionale était rythmée par 7 ateliers en parallèle. Ces derniers consistaient soit à une présentation d'une co-construction entre un acteur de l'EEDD et un partenaire public (collectivités, bailleurs, établissements scolaires, etc.), soit à un projet pour lequel le partenariat avec l'EEDD est à construire. La matinée était consacrée au partage et au retour d'expérience. L'après-midi visait à se projeter dans la possibilité de reproduire les projets présentés sur son territoire : « Et si c'était à refaire, sur quoi devrions-nous travailler ? » Tout en poursuivant les échanges, les participants ont formalisé une fiche présentant les éléments incontournables du projet. Ce travail d'intelligence collective doit permettre aux acteurs de poser les premières bases de projets nouveaux dont la mise en œuvre dépendra de l'appropriation par tout un chacun.

Ville de Chenôve et Pirouette Cacahuète : un duo pour aller plus loin!

Depuis 2016, conventionnée avec la Ville de Chenôve, l'association Pirouette Cacahuète travaille sur des projets en lien avec la biodiversité et l'aménagement de l'espace public, tout en favorisant le lien social et l'éducation à l'environnement. Pendant ces trois premières années, il a fallu apprendre à travailler ensemble,



connaître les contraintes, les leviers et les manières de faire de chacun. Aujourd'hui, ces deux partenaires co-construisent, à partir des enjeux environnementaux et sociaux du territoire, un projet d'ampleur visant à créer davantage de nature en ville (promenades végétalisées, îlots de fraîcheur, valorisation d'une friche) tout en impliquant l'ensemble des habitants et des acteurs éducatifs, associations...

Intervenants : Cécile Artale, Association Pirouette Cacahuète et Louise Roussel, Ville de Chenôve.

Projet du groupe: <u>Co-construire un partenariat autour d'un projet commun</u> <u>association/collectivité</u>. Comment faire converger des intérêts communs ?

« Assistance à maîtrise d'usage » ou comment intégrer les usagers lors d'une rénovation énergétique

« Effet rebond », « dysfonctionnement », « mauvais usage », « surconsommation » : autant de termes qui tentent d'exprimer une situation insatisfaisante pour le locataire et pour le bailleur. Si sensibiliser et expliquer ne suffit plus, que faut-il mettre en œuvre pour empêcher ces effets contre-productifs et négatifs ? L'analyse de



l'expérimentation savoyarde « Du bon usage d'un bâtiment » a permis de répondre à ces questionnements.

Intervenant : Pierre Delpy, ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables).

Projet du groupe : <u>Assistance à maîtrise d'usage</u> au service d'un projet éco-citoyen. Processus d'intégration des habitants, usagers en amont d'un projet de transition écologique.

Changement de comportement, modification des pratiques sociales en milieu rural : la consommation responsable

ACCTEES et le Parc Naturel Régional du Pilat sont lauréats de l'appel à projets « Changement de comportement, modification des pratiques sociales » 2016 de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes. Ce projet vise à accompagner les habitants du PNR du Pilat vers une consommation plus « responsable » à travers la mise en place d'ateliers



d'accompagnement co-construits avec les acteurs locaux et les habitants.

Intervenant : Aurélien Alfaré, ACCTEES (ACCompagnements vers des Transitions Écologiques, Économiques et Sociales).

Projet du groupe : <u>Accompagner les habitants d'un milieu rural vers une consommation plus responsable</u>.

Dispositif pédagogique Kezadom pour sensibiliser les familles à « vivre bien chez soi »

ETC...Terra, petite association des Vosges, s'est lancée dans la conception d'un outil pédagogique innovant sur la précarité énergétique. Afin de sensibiliser les familles à « vivre bien chez soi », ce dispositif pédagogique propose des ateliers



concrets et reproductibles. Ils sont mis en place par des intermédiaires de terrain (travailleurs sociaux, éducateurs à l'environnement, animateurs locaux, etc.). L'atelier a permis d'analyser la démarche participative de co-construction de cet outil qui intéresse aujourd'hui des acteurs de sphères différentes et s'exporte dans d'autres régions de France.

Intervenant: Nicolas Richard, Association ETC...Terra.

Projet du groupe : <u>Bienvenue chez moi avec toit !</u> Accompagner la mise en place de réunions « Tu perds watt(s) » consistant à aller chez l'habitant pour échanger les bonnes pratiques.

Eco-parlement des jeunes : Comment mobiliser les jeunes sur les enjeux de transition écologique ?

Le dispositif Eco-Parlement des jeunes® (EPj) met en réseau des classes ou des groupes de jeunes avec d'autres acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises) pour proposer collectivement des actions à mettre en œuvre en faveur de l'environnement et du développement durable. Ancré dans un territoire, l'EPj permet de s'adapter aux



réalités du contexte local et de traiter une diversité de thématiques en fonction des préoccupations des jeunes. L'EPj se base sur une démarche de projet impliquante et sur les principes de la démocratie participative où chacun peut s'exprimer, débattre et où les décisions sont prises de façon concertée.

Intervenant : Isabelle Lépeule, Réseau Ecole et Nature.

L'EEDD au service de l'aménagement du territoire

Les SCOT, les PLU, les PLUi sont des documents d'urbanisme et de planification indispensables au développement harmonieux des territoires. Derrière ces sigles se cachent des mécanismes et des procédures bien éloignées du quotidien et de la réalité des citoyens, pourtant au centre des enjeux en tant qu'habitant, employé, entrepreneur, chômeur, touriste, parent, étudiant et éducateur à l'environnement.



Intervenant: Vincent Dams, Jura Nature Environnement.

Projet du groupe : <u>Agir ensemble pour la transition</u> afin d'aboutir à la co-construction de dynamiques et de projets à l'échelle locale (urbaines, rurales périurbains, etc.).

L'histoire de la création d'un lieu participatif « Le Cocon »

C'est l'histoire de la naissance d'un lieu de vie cogéré par des habitants, « Le Cocon », et de son fonctionnement depuis trois ans. C'est aussi le questionnement actuel de la démarche à imaginer pour se saisir ensemble et localement d'enjeux en relation à l'environnement et au DD, sans imposer les projets aux groupes et en restant en lien avec le quotidien et les besoins individuels des personnes.



Intervenant: Karim Belboukhari, Association des Ateliers Nomades.

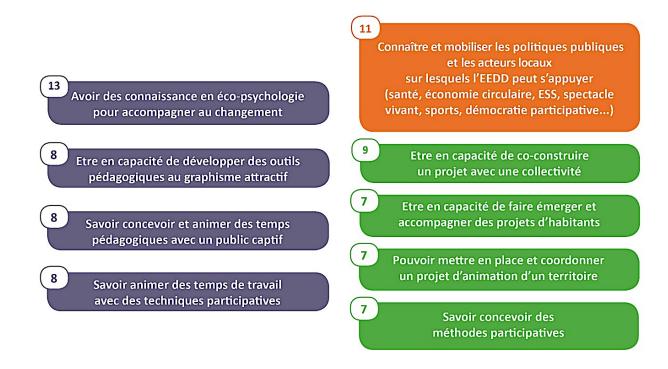
Projet du groupe : <u>D'un espace de vie sociale à un espace de vie citoyenne et "politique".</u> Comment encourager des groupes d'habitants qui se réunissent pour la convivialité à mettre en œuvre des projets collectifs à plus-value socio-écologique ?

Projet du groupe 2 : <u>Le panier de saison</u> pour se nourrir en toute conscience.

Les compétences nécessaires à la transition écologique

Un des objectifs de cette journée régionale était de pouvoir identifier des compétences à acquérir et développer pour mener des projets innovants en EEDD. Le travail d'identification des compétences a été réalisé par le Graine à partir des travaux menés lors des assises locales. Une analyse des propositions d'actions a permis de lister 29 compétences. Les participants de la journée régionale ont également eu la possibilité d'en proposer de nouvelles lors du travail en ateliers de l'après-midi, en identifiant les compétences nécessaires à la mise en œuvre de leur projet en construction. A la fin de la journée, l'ensemble des compétences a été affiché et priorisé par la méthode des gommettes. Si tous les participants n'ont pas pu voter, l'interprétation des résultats permet tout de même de mettre en avant 9 compétences à développer en priorité.

Les besoins en compétences des acteurs de l'EEDD



Le code couleur:

- En vert, les compétences de portage de projet et de sa construction ;
- En orange, les compétences liées aux connaissances à acquérir ;
- En violet, les compétences de techniques d'animation et de savoir-faire techniques.

Les perspectives

En 2019, le GRAINE souhaite engager un travail conséquent sur 2 à 3 ans pour accompagner la professionnalisation des acteurs de l'EEDD. Ce travail mené aux assises est donc un point de départ pour :

- Mieux connaître les compétences présentes sur chacun des territoires ;
- Réaliser un diagnostic des besoins en formation des structures adhérentes au Graine ;
- Identifier les pionniers étant en capacité de transmettre leurs savoir-faire.

L'objectif sera ensuite de pouvoir accompagner et proposer des formations qui répondent aux besoins des acteurs du territoire et des partenaires.



Des représentants de l'État et de collectivités étaient invités à présenter leurs politiques publiques et à faire des liens avec l'EEDD.

La méthodologie

La méthode du « bocal à poissons » a été utilisée afin de faciliter le dialogue entre le public et les experts. Celle-ci consiste à réfléchir sur une question ou un enjeu afin de l'approfondir ou de l'explorer, en misant sur l'échange par le biais d'une discussion ouverte et non dirigée.

Déroulement

- Chaque invité avait cinq minutes pour se présenter et aborder une politique publique et les leviers potentiels pour l'EEDD;
- Les participants étaient ensuite conviés à se joindre à la discussion en venant s'asseoir dans le cercle des intervenants.







La politique de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale

- Le <u>plan administration exemplaire</u> fixe une stratégie de développement durable à l'échelle régionale (en matière d'économies d'énergie, d'économie des ressources, de mobilité, d'achats durables, d'accompagnement au changement des agents, etc.) dont il convient de se saisir.
- La DRJSCS étudie la possibilité de l'écoconditionnalité des subventions.
- Un travail de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des acteurs de l'éducation populaire aux principes de développement durable doit être mené en évitant de les stigmatiser et en valorisant les bonnes pratiques.



La politique Climat, Air, Énergie

La <u>stratégie française pour le climat et énergie</u> présentée en novembre 2018 vise la neutralité carbone en suivant 4 axes :

- Réduire la consommation d'énergie ;
- Tourner le dos aux énergies fossiles ;
- Diversifier le mix énergétique et développer les EnR ;
- Développer l'emploi et l'innovation dans ce domaine.

Cette stratégie a un paragraphe intitulé « Engager les citoyens dans la transition vers une culture bas-carbone ». Le rôle de l'EEDD se situe à ce niveau en suivant trois leviers :

- La lutte contre la désinformation, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et du climat ;
- L'accompagnement au changement des pratiques individuelles, vers une sobriété énergétique ;
- L'émergence des acteurs engagés de demain : les nouveaux pionniers de la transition, qui entraîneront les autres et qui participeront à la construction des nouvelles stratégies locales de transition.







La politique agricole et alimentaire

En 2014, les plans locaux d'alimentation se recentrent sur quatre axes d'actions prioritaires, dont le second qui interpelle directement le secteur de l'EEDD :

- La prise en compte de la justice sociale dans les enjeux alimentaires ;
- L'action éducative en direction de la jeunesse ;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- La relocalisation de la production alimentaire.

En 2018, le gouvernement définit une nouvelle <u>feuille de</u> <u>route</u> suivant trois grands axes :

- Assurer la souveraineté alimentaire ;
- Promouvoir des choix alimentaires favorables à la santé et respectueux de l'environnement ;
- Réduire les inégalités d'accès à une alimentation durable et de qualité.

Pour la mise en œuvre de ces objectifs, la nouvelle feuille de route incite également à miser sur le levier de l'éducation et de l'information des consommateurs.



La transition écologique territoriale



La commune s'investit dans une dynamique de <u>transition</u> <u>écologique</u> en suivant quatre axes sur lesquels les acteurs de l'EEDD peuvent être en soutien :

- Coordonner et favoriser les échanges au lieu de décider par le haut (ex. Comité Agenda 21);
- Favoriser l'implication citoyenne au quotidien (ex. Les incroyables comestibles);
- Susciter et accompagner les initiatives (ex. Jardins en pied d'immeuble) ;
- Fédérer les initiatives autour de temps forts et d'actions régulières (ex. Alternatiba).





La politique de la ville

Le développement durable n'est pas affiché comme une priorité de la politique de la ville qui se focalise sur les enjeux de cohésion sociale dans les quartiers populaires à travers l'urbanisme, le développement économique, la sécurité publique, la culture, le sport, la mobilité, le cadre de vie, la lutte contre les discriminations, etc. Toutefois, il y a deux leviers sur lesquels les acteurs de l'EEDD peuvent s'appuyer pour agir :

- Accompagner la participation citoyenne et les conseils citoyens. L'ambition est d'intégrer les habitants comme acteurs, co-concepteur, coréalisateur et co-évaluateur de la politique de la ville.
- Poser les enjeux de développement durable dans les projets de rénovation urbaine qui pose la question du cadre de vie et de l'environnement quotidien. En lien avec les acteurs de la politique de la ville, l'EEDD peut par exemple répondre aux problématiques de précarité énergétique.



La politique de l'eau



Les acteurs de l'EEDD ont plusieurs leviers à travailler concernant la préservation de la ressource en eau :

- Accompagner les collectivités pour mieux prendre en compte une ressource stratégique, précieuse et mal traitée : les eaux souterraines.
- Accompagner les collectivités à changer leurs pratiques pour préserver la ressource en eau.
- Sensibiliser et encourager les initiatives des citoyens pour la préservation de la ressource en eau.









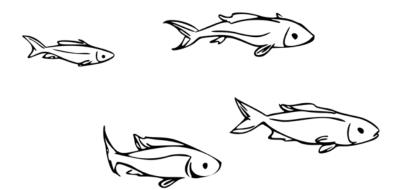


La politique de la santé

La santé environnementale est une discipline jeune dont la maturation progressive s'est fait grâce aux 3 plans nationaux santé-environnement mis en place par la France et qui ont tout trois fait l'objet de déclinaison régionale dans des PRSE. On peut définir trois phases :

- <u>PNSE 1</u>: Organiser, valoriser, promouvoir et déployer la recherche et l'expertise en santé environnement. Définir des objectifs prioritaires vis-à-vis des pollutions environnementales ayant un impact sur la santé.
- <u>PNSE 2</u>: En plus de la poursuite des objectifs précédents, réduire les inégalités environnementales et de santé.
- <u>PNSE 3</u>: En plus de la poursuite des objectifs précédents, mieux caractériser l'ensemble des expositions de la population aux polluants, mieux comprendre les pathologies en lien avec ces expositions pour renforcer les actions de prévention, renforcer la dynamique en santé environnement dans les territoires.

Le <u>PRSE 3</u> de Bourgogne-Franche Comté privilégie les actions de transformation. Il ne constitue pas une strate supplémentaire dans le paysage des plans et programmes, mais vise notamment à proposer aux collectivités d'intégrer dans leurs projets les enjeux de santé environnementale. Les acteurs de l'EEDD peuvent accompagner les collectivités pour les aider intégrer cette dimension.





La dynamique de ces 4^e assises régionales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable organisées en Bourgogne-Franche-Comté s'est inscrite dans un mouvement plus global d'assises nationales prenant naissance en 2000. Après les premières assises à Lille, qui ont donné naissance au Plan national d'action pour l'éducation à l'environnement, sont venues les assises de Caen en 2009 qui ont donné naissance à l'Espace National de Concertation (ENC), puis les assises de Lyon en 2013 qui ont ouvert 11 chantiers structurants pour l'EEDD.

Dès le lancement de ce processus, la volonté des organisateurs nationaux a été d'inciter à la mobilisation d'assises régionales portées par des collectifs de différents acteurs de l'EEDD : société civile, services de l'État, collectivités territoriales, entreprises... Les travaux des assises régionales alimentant les assises nationales.

Pour ces 4° assises, le défi a porté sur l'organisation d'assises au plus près des logiques de territoire. C'est ainsi qu'en Bourgogne Franche-Comté, 15 assises locales ont amené une diversité d'acteurs et près de 400 personnes à réfléchir et partager sur leurs priorités en matière de déploiement d'une éducation à l'environnement favorisant une transition socio-écologique de qualité.

Le 13 décembre 2018, l'Agora des assises locales a montré aux 110 participants la volonté des acteurs de l'EEDD de s'investir dans la transition écologique de manière concrète en proposant

près de 30 actions. Je tiens à remercier les adhérents du GRAINE qui se sont mobilisés dans les territoires pour porter, animer ou contribuer à la réussite des assises locales. La dynamique ne s'arrête pas là puisque de nombreuses actions se poursuivent dès le début 2019 dans les territoires.

La fin de cette journée régionale a porté sur l'identification des compétences nécessaires et à acquérir pour répondre aux enjeux de cette transition. Le GRAINE Bourgogne Franche-Comté a ainsi inscrit dans son programme d'action 2019 un axe de travail portant sur la montée en compétences des professionnels de l'EEDD. Vaste chantier qui amènera au développement d'actions de formation et d'accompagnement au-delà de l'année 2019, en partenariat avec les services de l'État et les collectivités territoriales concernées.

Pour terminer, nous vous invitons à découvrir une vidéo de cette journée régionale, réalisée par le GRAINE qui résume en quelques minutes la richesse de cette journée.

Isabelle Lépeule Co-présidente du GRAINE BFC



Vidéo de la journée régionale des 4^e Assises de l'EEDD Jeudi 13 décembre 2018 au Lycée agricole de Quetigny (21)







PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ





Actes des 4e Assises de l'EEDD de Bourgogne-Franche-Comté

Document réalisé par Céline Braillon et Alex Roy, Département Démarches de Développement Durable, Service Développement Durable et Aménagement, DREAL BFC.